



*Brigade de VERVINS– 03-23-98-00-17 ou 17*

## Conseils aux citoyens et principalement aux personnes âgées

Au cours de l'année deux mille onze, les vols et atteintes aux personnes sont restées stables sur le canton de VERVINS; pour autant, nous nous devons d'améliorer encore votre sécurité c'est pourquoi, nous vous proposons ces quelques conseils .

### **A LA MAISON:**

Comment vous protéger contre les cambriolages?



Assurez vous que votre porte est munie d'une serrure fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

De nuit fermez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets.

Fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous.

Ne pas laissez apparaître votre situation sur l'annuaire ou sur la boîte aux lettres mentionnant que vous êtes seul(es) comme « *veuf, veuve* ».

Faites vous installer un téléphone près de votre lit ou prenez un téléphone sans fil; inscrivez ou mémorisez les numéros de téléphone d'urgence.

Ayez à proximité du lit une lampe électrique.

Ne pas garder chez vous de grosses sommes d'argent (100 EUROS = 650 francs).

### **EN CAS D ABSENCE:**

Ne pas laissez vos clefs sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres. Laisser un double des clefs chez une personne de confiance; avisez vos voisins et la brigade de gendarmerie de votre départ; des surveillances adaptées seront mises en place.

Faites suivre le courrier ou faites le prendre par une personne de confiance; évitez une boîte aux lettres débordante démontrant ainsi l'absence des occupants. Votre domicile doit paraître habité; demandez que l'on ouvre



régulièrement vos volets. Ne pas laissez de message sur le répondeur téléphonique indiquant votre absence. Demandez le transfert d'appel à votre opérateur. Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs. Faites des photographies des objets de valeurs (meubles, bijoux, etc ); conservez les dans un autre lieu.

## **QUE FAIRE, FACE AUX DEMARCHEURS:**

Ouvrir par une porte bloquée par un entrebâilleur ou regarder par une fenêtre.

Ne laisser rentrer personne si vous êtes seul(es). Soyez très vigilants avec les personnes proposant un produit ou service à domicile; bien souvent, il est plus cher et l'après vente n'est pas assuré . Néanmoins vous bénéficiez d'un délai de réflexion de 07 jours pour retourner l'article. Aucun paiement ne doit être effectué avant l'expiration de ce délai. Ne remettez surtout pas de chèque postdaté ni d'autorisation de prélèvement. Ne signez aucun document dont vous ne connaissez pas la portée. En cas de doute, appelez la Gendarmerie.



Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte.

Méfiez vous des faux employés d'EDF GDF, de LA POSTE, FRANCE TELECOM, des faux policiers, pompiers ou gendarmes. Demandez leur carte professionnelle même si la personne est en uniforme. De plus vérifiez s'il y a la présence d'un véhicule professionnel devant chez vous.

Indiquez à voix haute que vous appelez la Gendarmerie (17) et faites le sans attendre.

## **QUE FAIRE EN CAS DE CAMBRIOLAGE:**

Ne touchez à rien; ne rajouter aucune trace à celles déjà présentes. Ne faites pas le ménage avant l'arrivée des gendarmes.

Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie de votre domicile de préférence avec votre téléphone portable. En effet, bien souvent les cambrioleurs utilisent les téléphones fixes.

Fournissez aux enquêteurs les factures et photographies des objets volés



## **QUE FAIRE EN CAS D'AGRESSION:**

N'opposez aucune résistance : votre vie est plus précieuse que vos valeurs.

Appelez au secours; retenez le signalement de votre agresseur, âge, taille corpulence, cheveux, accent, vêtements, etc... .

Essayez de retenir le maximum de renseignements et, si possible, notez les en attendant l'arrivée des gendarmes.

Retenez les caractéristiques du véhicule utilisé et la direction de fuite.

## **VOTRE SECURITE, C EST L'AFFAIRE DE TOUS**

**Nous pouvons ensemble avec vos voisins et votre mairie prendre des mesures pour lutter plus efficacement contre les vols.**

**N'hésitez pas à appeler la brigade de gendarmerie de VERVINS pour signaler un fait inhabituel, ou simplement demander un renseignement. Nous nous déplacerons chez vous pour assurer la meilleure prise en compte de vos sollicitations.**